DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 04 MARS 2025

L'an deux mille vingt cinq, le quatre mars à 18 heures 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Philippe PIGEAU, Maire.

Présents :
Monsieur Philippe PIGEAU, Madame Nadège CANTIER, Madame Gilda SARANDAO, Monsieur Michel BONNEAU, Madame Marie-Thérèse MUNOZ, Monsieur Bernard MICHELOT, Madame Monique LATTARD, Madame Elfrida SERVILLE, Madame Anne GALLO, Madame Lucette ALAIN, Madame Jocelyne BERESINA, Madame Manuela ROMERO, Monsieur Mickaël CHEVALIER, Madame Josette DESVIGNES

Absents repésentés :
Monsieur Christian LANDRE donne pouvoir à Madame Nadège CANTIER, Monsieur Abdelkrim MAY donne pouvoir à Madame Manuela ROMERO, Madame Adeline CASTANO donne pouvoir à Madame Lucette ALAIN, Monsieur Roland FUCHET donne pouvoir à Madame Josette DESVIGNES

Absents :
Monsieur Ali TAIEB BOUHANI, Monsieur Sovanavy CHHIM, Monsieur Pierre MOURON, Madame Maria Silvia MONTEIRO, Monsieur Rabah DJEDDOU

Madame Anne GALLO est désignée secrétaire de séance (selon art. L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Nombre de conseillers en exercices : 23
Nombre de présents : 14
Nombre de votants : 17

Finances

D2025_15 ADOPTION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2024 – BUDGET ANNEXE CABINET MEDICAL

Madame Gilda SARANDAO, 3ème Adjointe, présente les éléments budgétaires constitutifs du compte administratif 2024, qui s'établit ainsi :

	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Dépenses 2024	56 069.46	198 435.94	254 505.40
Recettes 2024	114 217.98	326 565.51	440 783.49
Résultat de l'exercice 2024	58 148.52	128 129.57	186 278.09
Résultat antérieur reporté	384.51	- 162 512.46	- 162 127.95
Résultat de clôture 2024	58 533.03	- 34 382.89	24 150.14

	Dépenses	Recettes
Restes à réaliser	561.74	

A l'issue de cette présentation et conformément à l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire se retire.

Le Compte Administratif 2024 du Budget Annexe Cabinet Médical, est soumis à l'approbation du Conseil Municipal, sous la Présidence de Madame Nadège CANTIER, 1ère Adjointe, nommée présidente de la séance.

Le Conseil Municipal,

Vu la délibération D2024-031 du 10 avril 2024 portant approbation du budget Annexe Cabinet Médical 2024 ;
Vu la délibération D2025-012 du 04 mars 2025 portant approbation du compte de gestion 2024 ;
Considérant que le compte administratif constate le volume de titres de recettes et de mandats émis et ordonnancés au cours de l'exercice ;
Entendu le rapport de Madame Gilda SARANDAO ;

Hors de la présence de Monsieur le Maire

Il est proposé au Conseil Municipal :

Article 1 : **D'APPROUVER** le compte administratif 2024 du Budget Annexe Cabinet Médical.

Le Conseil municipal adopte, à la majorité.

Détail des votes :
15 Pour
2 Contre
Monsieur Roland FUCHET, Madame Josette DESVIGNES
1 NPPV
Monsieur Philippe PIGEAU

Le Maire,
Philippe PIGEAU

Anne GALLO,
Secrétaire de séance

Certifié exécutoire pour avoir
été reçu à la sous-Préfecture
le .....13 MARS 2025.....
et publié, affiché ou
notifié le 13 MARS 2025 .....
Le Maire,

MAIRIE DE TORE 71210